

Prix de la Fondation Bolly-Charlier 2021

www.fondationbollycharlier.be

La Fondation Bolly-Charlier

Créée en 1979, la Fondation Bolly-Charlier défend en priorité les artistes dont l'activité se développe sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle y œuvre en délivrant, tous les trois ans, un prix attribué par un jury de professionnels et en organisant des expositions d'arts plastiques, principalement à la galerie Juvénal. Depuis sa création, la Fondation a présenté près de deux cents expositions de qualité, fréquentées par un large public.

L'attention est particulièrement portée aux artistes dont les travaux, en plus des qualités formelles, expriment des questionnements philosophiques, humains et sociétaux perceptibles, mais témoignent aussi d'une exigence et d'une ouverture aux enjeux de l'art actuel. L'alternance d'expositions collectives et individuelles favorise la fréquentation d'un public renouvelé, en accord avec l'intention de la Fondation de présenter des expositions pour les amateurs d'art de la région et au-delà. La plupart des expositions font l'objet de commissariats artistiques assurés par le comité de programmation.

Idéalement située place Verte, dans le cœur historique de Huy, la galerie Juvénal est le cadre de nombreuses manifestations culturelles et a connu récemment d'importants travaux de réaménagement.

La Fondation Bolly-Charlier bénéficie du soutien de la Ville de Huy, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Province de Liège. Partenaire de la Fondation, le Centre culturel de l'Arrondissement de Huy s'implique activement et très régulièrement dans ses projets.

Le Prix de la Fondation Bolly-Charlier 2021

Créé par **Jenny Bolly-Charlier** (1897-1996) dans le cadre de la Fondation qu'elle initia en 1979, le Prix triennal sera décerné pour la quatorzième fois. Initialement concentré sur la peinture, ce prix s'ouvre depuis 2018 à toutes les pratiques et disciplines artistiques. D'une valeur globale de **5000 euros**, il peut désormais être attribué à plusieurs artistes plasticiens (trois maximum), résidant sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et sans limite d'âge a priori.

Un jury est invité à proposer une sélection d'artistes dont une partie exposeront leurs œuvres à la galerie Juvénal. Les noms des lauréats seront annoncés le soir du vernissage. Le président du jury partagera avec le public les éléments qui auront été déterminants dans le choix des artistes.

Cet évènement artistique est une occasion exceptionnelle, pour un public aussi large que possible, de découvrir un éventail de projets d'art actuel, de prendre le pouls de la création, de confronter sa propre sensibilité à l'évolution de celle des autres ou à l'imaginaire collectif.

Les Prix (un prix maximum par artiste)

1er Prix : 3 000 euros

Mention : 1 000 euros

Mention : 1 000 euros

À la fin de l'exposition sera, en outre, attribué un Prix du public, d'une valeur de 500 euros.

Candidatures et composition des jurys

Deux façons d'être candidat :

- Appel ouvert: les candidats envoient spontanément un dossier (cf infra) pour le 10 mai 2021, à l'adresse mail: info@fondationbollycharlier.be ou à l'adresse postale: Centre culturel de l'Arrondissement de Huy - À l'attention de Julie Maréchal et Justine Mathonet, pour la Fondation Bolly-Charlier, Avenue Delchambre, 7a - 4500 Huy;
- propositions remises par le comité de programmation: en accord avec les artistes sollicités, les membres de ce comité introduisent de une à trois (maximum) propositions, qui concourront à égalité de chances avec les candidatures spontanées.

Le **choix des artistes** présentés lors de l'exposition (qui est montée avant le vote du jury) incombe uniquement au comité de programmation. Le **jury** est, ensuite, composé de membres internes et externes au comité de programmation (au sein duquel est désigné un président de session, dont la voix est prépondérante en cas d'ex-aequo), pour un total de 8 à 10 personnes maximum: 6 externes pour 2 internes, à l'exclusion du président. Le Comité de programmation dans son ensemble est invité à venir présenter les artistes sélectionné.e.s et à participer aux débats.

Comité de programmation

Emmanuel d'Autreppe, enseignant (ESA Saint-Luc Liège) et responsable Arts plastiques au Centre culturel de Marchin; Alain Delaunois, critique d'art et enseignant, attaché scientifique aux musées de Liège; Paul Mahoux, artiste et enseignant (École supérieure des Arts de la Ville de Liège); Julie Maréchal, responsable Arts plastiques au Centre culturel de l'Arrondissement de Huy; Justine

Mathonet, responsable des expositions à La Châtaigneraie (Centre wallon d'art contemporain) et Présidente ff. de la Fondation Bolly-Charlier; Muriel Peers, artiste et professeur de dessin (Académie des Beaux-Arts de Namur); Bernard Querton, dessinateur de presse et enseignant (ESA Saint-Luc Liège).

Examen des dossiers et désignation des exposants

Entre le 11 et le 17 mai.

Les **dossiers** sont composés d'un CV, d'un texte explicatif de la démarche, de quelques photographies de bonne qualité d'œuvres susceptibles d'être exposées (petits ou grands formats) et complétés par des éléments jugés utiles par l'artiste ou son représentant. Les artistes plasticiens (peintre, photographe, graveur, sculpteur...) doivent résider sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Suite à une discussion ouverte, les membres du comité déterminent les artistes à distinguer et composent une proposition pour l'exposition.

La participation vaut pour accord tacite avec les lieux et conditions dans lesquels les œuvres seront ensuite exposées (**du 26 du samedi 26 juin au dimanche 22 août 2021** à la galerie Juvénal à Huy). L'artiste donne également par là son accord pour concourir pour les prix (3 000€ pour le lauréat principal, 1 000€ par mention et enfin le Prix du public), et s'engage à être **présents le soir du vernissage (= jour du jury), le 26 juin**.

L'examen des dossiers par les membres du Comité et la désignation des exposants auront lieu à partir du mardi **11 mai** et les **résultats** seront annoncés le lundi **17 mai**.

Exposition et jury

Le **samedi 26 juin 2021**.

Le **jury** désigne en son sein un secrétaire. Le contenu des discussions entre les membres du jury au cours des délibérations, sur les lauréats et les participants à l'exposition, n'est pas communiqué à l'extérieur. Seuls les résultats des débats et les motivations des choix effectués sont rendus publics lors de la proclamation. Le jury est souverain dans sa procédure et ses décisions.

Déroulement de l'après-midi :

13h Repas de midi au restaurant

14h30 Échanges, débats et vote; désignation des lauréats

17h30 Clôture

18h30 Vernissage et proclamation du/des lauréat(e)s du Prix Bolly-Charlier 2021.

Le président du jury évoquera les arguments déterminants dans le choix des artistes lors de cette exposition collective; il présentera et récompensera les lauréats.

Note: les frais des membres du jury (déplacement et repas) sont pris en charge par la Fondation. Un document à remplir est mis à disposition de ceux-ci pour le remboursement du transport.

L'exposition

Prix de la Fondation Bolly-Charlier 2021

Du 26 juin au 22 août 2021 à la galerie Juvénal, Place Verte à Huy.

Librement accessible du mercredi au dimanche, de 14h à 18h.

Contact pour tout renseignement complémentaire: Julie Maréchal, par mail (julie.marechal@fondationbollycharlier.be) ou par téléphone au Centre culturel de l'Arrondissement de Huy (085/21 12 06).

www.fondationbollycharlier.be